Image not found or type unknown

Loyer d'occupation suite divorce et taxe foncière

Par **patrick44410**, le **24/09/2012** à **13:03**

Bonjour,

Suite à un jugement de divorce qui vient d'être rendu, avec liquidation des biens patrimoniaux des époux ; depuis 2009 (début de la procédure), la maison est occupé à titre gratuit par Mme X. Est-il possible à présent de lui demander un loyer d'occupation tant que la maison reste invendue et qu'elle y réside toujours?

D'autre part, je continue de payer la taxe foncière en intégralité depuis 2010, suis-je en droit de réclamer le partage du paiement de cette taxe (à paiement rétroactif)? Et si tel est le cas, comment dois-je procéder (notaire, huissier?)

Vous remerciant par avance de vos réponses.

Cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés